

DEMANDE D HOSPITALISATION AVEC NOURRISSON

Par [Profil supprimé](#) Posté le 18/02/2018 à 13h57

Bonjour à tous ,

Je suis une maman de deux enfants dont un bebe de un mois ..

Je suis dépendante à l'alcool , j ai essayé plusieurs sevrages en ambulatoire il y a deux ans mais sans succès

J ai consommé de l'alcool pendant ma grossesse (pas autant qu en temps normal dû à ma sensibilité aux hormones de grossesse et j ai complètement arrêté au 3 ème trimestre et j ai repris 5 jour après la naissance de ma fille..comme vous le savez les rechutes sont terribles alors je me suis enfin décidé à en parle à mon entourage (chose que je n avais jamais fait jusque là ,je faisais mes sevrages en cachette) ..nous avons décidé qu il fallait que je fasse un curé et j en ai sincèrement besoin je suis épuisée je n arrive plus à m'occuper de mes enfants ...j'ai demandé un rdv à ap- HP ils m'ont annonce un délai de un mois pour juste rencontrer un addictologue..

J ai donc pris l'initiative d appeler une clinique privée pour me faire hospitaliser d'urgence mais plus le temps passe et plus j ai peur de me séparer de mes enfants (je suis maman célibataire ils seront pris en charge par ma famille)..

J'ai besoin de témoignages en ce sens , ma fille est très petite mais je ne peux plus là prendre en charge dans cet état .. je m'en veux terriblement de cette situation mais c'est ainsi et je dois avancer pour aller mieux ..

Une information importante : je suis en allaitement mixte ..à la maternité j ai demandé à ne pas allaiter et l'on m à refuse les médicaments qui stoppent la montée de lait en me demandant d y aller progressivement , le souci est que ma fille réclame énormément le sein ...

Des fois j ai envie de disparaître tellement je m'en veux de les mettre en danger

1 RÉPONSE

Moderateur - 19/02/2018 à 17h29

Bonjour,

Merci d'avoir laissé votre message ici dans nos forums.

Vous avez une vraie prise de conscience et vous avez pu en parler à vos proches. C'est un progrès énorme !

Actuellement vous cherchez une possibilité de prise en charge avec votre nouveau-né. Vous allez devoir faire le sevrage de l'alcool seule (environ 1 semaine), nous ne connaissons pas de structure qui accueillent les bébés pendant cette période. Cependant pour l'après sevrage et afin de vous donner le temps de vous renforcer il existe des lieux de prise en charge spécialisés dans les addictions et avec hébergement où vous pouvez être accueillie avec vos enfants.

Sur Paris nous avons trouvé le lieu suivant :

Centre thérapeutique résidentiel du centre Pierre Nicole
27 rue Pierre Nicole
75005 Paris
Tél. : 01 44 32 07 70

Vous pouvez y bénéficier d'un hébergement de 3 mois renouvelables avec vos enfants. Vous serez en lien également avec le CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) de la structure. La prise en charge est gratuite.

Nous restons à votre disposition si vous avez des demandes supplémentaires et nous espérons que d'autres personnes pourront vous apporter leur témoignage.

Bien cordialement,

le modérateur.
